

Québec. Ministère d'État au Développement culturel. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*. Québec, Éditeur officiel, 1979. 222 p.

Jean-Marc Alain

Volume 26, Number 2, June 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054250ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054250ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Alain, J.-M. (1980). Review of [Québec. Ministère d'État au Développement culturel. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*. Québec, Éditeur officiel, 1979. 222 p.] *Documentation et bibliothèques*, 26(2), 113–116. <https://doi.org/10.7202/1054250ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---

# comptes rendus

---

Québec. Ministère d'État au Développement culturel. **Pour une politique québécoise de la recherche scientifique.** Québec, Éditeur officiel, 1979. 222 p.

Dans notre système politique, les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté diverses formules pour faire connaître leurs politiques aux citoyens. Le gouvernement du Québec a dernièrement opté pour la publication d'un livre vert sur la recherche scientifique. Ce choix est important, car il permet de présenter des hypothèses de travail à la consultation générale plutôt que de faire connaître une politique bien déterminée dans un projet de loi, un livre blanc ou encore le rapport d'un comité spécial ou d'une commission d'enquête.

Le livre vert s'inscrit donc essentiellement dans une démarche de consultation d'où pourraient naître les éléments de base d'un projet collectif. Les raisons invoquées dans l'introduction sont nombreuses: il est aussi urgent d'énoncer des principes et des critères, d'établir une concertation entre les divers intervenants, de viser un projet global de société que de réexaminer les actions des gouvernements fédéral et provincial en matière de recherche scientifique. L'intention du gouvernement québécois est clairement dite: rapatrier au Québec les pouvoirs de décisions, en supprimant les incohérences, les dédoublements et les interférences entre différents niveaux de gouvernements.

La recherche scientifique est ici comprise au sens très large d'"activité scientifique", qu'elle se situe en sciences humaines ou naturelles, "dans le cadre de

projets de recherche identifiés comme tels ou à l'intérieur d'un ensemble d'autres tâches, dans des perspectives dites fondamentales ou appliquées". Selon l'O.C.D.E., c'est "à la fois la découverte scientifique et son application par la technologie dans les sciences de la nature comme dans les sciences sociales" (p. 10).

Quant à l'expression "politique scientifique", elle évoque "l'impulsion délibérée et cohérente donnée aux décisions nationales influençant l'ampleur, la structure institutionnelle, la créativité et l'utilisation de la recherche scientifique". L'objet de cette politique est donc de gérer la recherche scientifique et de la définir: "c'est dire comment on veut influencer les institutions et les mécanismes qui conditionnent la production, la diffusion et l'application de la connaissance" (p. 10).

Les objectifs du livre vert semblent modestes, car les auteurs ne prétendent qu'aborder la première étape de la formulation d'une véritable politique. Ils visent à "proposer un diagnostic de la conjoncture actuelle, énoncer des orientations, identifier des problèmes, évoquer des voies possibles de solution et expliciter des intentions..." (p. 11).

Le premier chapitre relate l'historique du développement de la recherche scientifique au Québec. On y mentionne les causes des débuts hésitants de cette recherche: l'influence américaine, l'inertie gouvernementale, l'effort d'après-guerre du gouvernement fédéral et son emprise persistante et le retard du gouvernement provincial à se doter d'institutions, de structures et de programmes la favorisant.

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le Québec a entrepris une phase de rattrapage en créant le programme "Formation de chercheurs et action concertée" (F.C.A.C.), le Conseil de la recherche scientifique du Québec, le Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, l'Université du Québec, le Conseil des universités et sa Commission de la recherche universitaire. Ces diverses initiatives amorçaient la formulation d'une politique québécoise de la recherche pour les années 1970.

Ainsi se fit la mise en place des premières structures de politique scientifique, par la création du Comité ministériel des politiques scientifiques et le Conseil de la politique scientifique. Cette décennie constitue une période où la recherche universitaire a été au centre des préoccupations et où une véritable stratégie d'intervention dans le secteur de la recherche industrielle est demeurée absente. Le diagnostic que l'on dégage est réaliste: les gouvernements fédéral et provincial ont tous les deux manifesté un intérêt croissant pour la recherche, le premier menant l'action, le second emboîtant le pas à travers maintes difficultés de parcours.

Le deuxième chapitre présente les orientations et les défis de relance soumis à la discussion: ils portent, selon les auteurs du document, "sur les conditions préalables à toute définition éventuelle de politique scientifique pour le Québec" (p. 15). Ces préalables sont principalement *le respect et la promotion des finalités propres à chacune des composantes*: la recherche gouvernementale doit s'inscrire dans le sillage d'une mission de préparation et de mise en oeuvre des politiques gouvernementales; la recherche universitaire doit se placer dans la perspective du développement général des connaissances et se rattacher à la mission universitaire d'enseignement et de formation. S'ajoute *la définition du modèle de gestion approprié et ainsi le partage des responsabilités*. Les modèles de collaboration et de concertation sont manifestement privilégiés par rapport aux modèles centralisés et décentralisés.

Enfin, le dernier préalable mentionné est une meilleure *articulation des structures*

*d'organisation de la recherche et l'instauration d'une véritable planification.*

Les trois chapitres suivants examinent la situation et les problèmes propres aux divers secteurs de la recherche gouvernementale, de la recherche universitaire et de la recherche industrielle. Les auteurs s'emploient "à consigner des faits et des éléments de diagnostic, à expliciter des enjeux, à suggérer des orientations, à explorer des mesures susceptibles de favoriser le développement de l'ensemble du secteur ou de résoudre certains problèmes particuliers" (p. 15).

Enfin, un dernier chapitre traite de questions d'ensemble.

Le livre vert constitue sans aucun doute un effort de réflexion fort valable et présente une excellente synthèse pour une consultation sérieuse. Il faut reconnaître, toutefois, que ce geste de publier un énoncé de politique portant sur la recherche scientifique comporte un risque certain, car le gouvernement se trouve à la fois le maître d'oeuvre de la politique et un intervenant majeur dans la conduite de cette politique.

Rappelons que l'objet de toute politique scientifique est de "gérer la recherche scientifique et de la définir". Comme il cherche à influencer les institutions et les mécanismes de fonctionnement d'allocation des ressources, l'intention du gouvernement est très claire: rapatrier au Québec le pouvoir de décision en la matière.

Nous ne pouvons réfuter les bonnes intentions du gouvernement concernant *la recherche gouvernementale*: il suggère des structures nouvelles, des orientations claires, des politiques véritables, des stratégies bien adaptées, une meilleure coordination des interventions gouvernementales et une plus grande diffusion des résultats de cette recherche.

Le commentaire que nous formulons est qu'effectivement, il est surtout souhaitable que ce type de recherche s'inscrive "dans le sillage des énoncés" et de la mise en oeuvre des politiques, tout en s'éloignant un peu plus de l'action politique immédiate, qu'elle se démocratise, qu'elle

se diversifie, qu'elle soit mieux perçue et pas toujours reléguée aux oubliettes.

Quant à la *recherche universitaire*, elle parvient mal à s'inscrire harmonieusement et efficacement dans l'organisation de l'université. Le diagnostic que l'on nous propose laisse facilement percevoir des difficultés innombrables pour mener à bien cette mission, pourtant explicitement accordée à l'université. Le financement a tendance à s'émietter et à se morceler; la confusion entoure l'identification des objectifs et des priorités; la recherche en ce milieu est relativement isolée; il demeure toujours difficile d'y poursuivre des recherches, surtout pour le professeur qui a la même charge de travail que celui qui n'en fait pas; les structures d'encadrement sont presque absentes; les services de soutien sont souvent insuffisants et enfin, le personnel de recherche n'a pas de sécurité d'emploi et de plan de carrière.

Face à cette vision plutôt pessimiste, les orientations et les mesures à explorer en consultation avec les intervenants et avancées dans le livre vert sont sous le signe d'une plus grande rationalisation des ressources, de la conformité des vocations des diverses universités québécoises et surtout d'une volonté plus ferme d'une participation commune à une mission officiellement dévolue et difficilement contestable.

La *recherche industrielle* est plutôt un élément de l'ensemble du processus de changement technologique qu'un apport primordial à l'acquisition de connaissances. Le portrait de celle-ci fait surtout état des multiples contraintes afférentes à la structure industrielle québécoise: le déclin de la part de l'industrie manufacturière, la forte concentration d'entreprises sous contrôle étranger, la taille modeste des entreprises d'origine québécoise francophone, la forte concentration des entreprises dans des secteurs traditionnels, et enfin, les handicaps linguistiques. Jusqu'à ce jour, les interventions des gouvernements fédéral et provincial ne révèlent pas la présence d'une véritable politique de recherche industrielle.

Ce que le livre vert ajoute finalement à ce sujet, c'est qu'il ouvre le débat, "en

amorçant l'exploration de quelques formes d'intervention gouvernementale et en repérant tout de suite certaines zones d'intérêt, quitte à formuler ici et là quelques réserves au sujet de certaines mesures particulières" (p. 163). Les interventions présentées relèvent du bon sens, mais paraissent peu convaincantes dans cette marée de connaissances technologiques malheureusement importées. Ce qui est excellent et original, c'est de privilégier les domaines où le Québec a déjà des atouts majeurs; de plus, il serait tout aussi opportun d'alimenter les secteurs traditionnels laissés à eux-mêmes. Si la croissance économique dépend aussi de la recherche industrielle, elle ne s'en portera que mieux.

Les perspectives générales qui se dégagent de ces analyses sectorielles concernent principalement l'urgence de se doter d'instances centrales de coordination et de concertation de même que de nouvelles structures d'exécution.

Un ministre devrait dorénavant assurer le leadership de la recherche scientifique. On pourrait également penser à la création d'un corps consultatif pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques de recherche et d'un conseil pour assurer la surveillance, l'analyse et la prospective des stratégies gouvernementales. De plus, on réitère la volonté de créer de nouveaux lieux d'exécution de la recherche, tels que des instituts ou des centres spécialisés.

Finalement, le livre vert insiste sur les actions à entreprendre pour accroître la diffusion de l'information scientifique et technique (I.S.T.) et pour améliorer la formation du personnel de recherche et de ses gestionnaires. Les paragraphes portant sur l'I.S.T. révèlent plusieurs problèmes fondamentaux, tels que l'importation des systèmes et des données, la dépendance envers les réseaux américains, canadiens et français, l'absence d'un véritable réseau québécois de documentation et de diffusion, le développement embryonnaire de certains centres de diffusion, le manque de coordination entre les bibliothèques et l'insuffisance du personnel spécialisé en documentation et en information.

Mais il ne faudrait surtout pas oublier que la véritable I.S.T. ne peut être encadrée

dans une politique, aussi bonne puisse-elle être, puisque cette information est à la fois ici et là, au Québec et à l'étranger, chez soi comme chez le voisin. Ce qui est dramatique, c'est la timidité et le cloisonnement qui sont nôtres: ce qui pourrait être fait par nous est accompli par les autres, ce que nous faisons chez nous n'est pas accessible aux autres, ce que nous faisons et ce qu'ils font est difficilement divulgué. La volonté du gouvernement à cet égard est maintenant manifestée: les actions que nous pouvons alors entreprendre "ensemble" doivent l'être en vue de développer l'infrastructure déjà existante selon une volonté commune et un plan de développement bien articulé.

Les faits énoncés dans le livre vert montrent que la recherche scientifique québécoise, bien qu'existante, se développe selon un laisser-aller quasi général. Jusqu'à ce jour, le Québec n'a pas émis de politique de développement ni de volonté protectionniste dans ce secteur.

Ainsi, la recherche universitaire détient le monopole, la recherche industrielle demeure isolée et la recherche gouvernementale n'est pas assez importante, contrairement à ce qui est observable dans la plupart des pays industrialisés où l'entreprise tend à effectuer les deux tiers des travaux, le troisième tiers étant partagé à peu près également entre les deux autres secteurs<sup>1</sup>.

L'apport des secteurs public et parapublic est prépondérant, mais est toujours moindre que dans les autres pays industrialisés membres de l'O.C.D.E. Même si le gouvernement canadien a accordé depuis longtemps sa préférence à l'innovation et non à l'importation des technologies étrangères, facilement accessibles aux filiales canadiennes, la recherche industrielle n'est pas suffisante. La PME québécoise en a besoin, mais ne peut en défrayer le coût: c'est pourquoi la favoriser présente un défi intéressant.

La recherche universitaire au Québec présente un bilan où le principal pourvoyeur

est le gouvernement fédéral. Les fonds privés s'acheminent principalement vers les universités anglophones. Le gouvernement du Québec est, en revanche, le plus important pourvoyeur de fonds dans les sciences humaines et l'éducation<sup>2</sup>. Un étude nous a d'ailleurs révélé que "science et technologie" n'est pas une compétence spécifiquement attribuée dans la constitution canadienne et que la proportion des programmes en chevauchement est de moins de 30%<sup>3</sup>.

C'est dire que rapatrier au Québec "le pouvoir de décision en la matière" présente un défi de taille, non pas parce qu'il n'appartient pas au Québec, puisque ce n'est pas une compétence attribuée, pas plus qu'il n'est difficile d'en faire la gestion, mais à cause du fardeau fiscal qui l'accompagne.

Les interventions de l'État devront être massives et occuper tous les champs d'intérêt avec le moins de discrimination possible. C'est une relance, mais aussi une course à obstacles.

### Jean-Marc Alain

E.N.A.P.

Université du Québec  
Québec

1 Jean-Luc Migué, *Les nationalismes au Canada: perspective économique*, Montréal, Institut de recherches C.D. Howe, 1979, p. 13.

2. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur, *La recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec 1976-77*, Québec, juin 1979, p. 7-9.

3. Germain Julien, Marcel Proulx et Arthur Tremblay, *Le chevauchement des programmes fédéraux et québécois*, Québec, E.N.A.P., 1978, p. 45.